

FOUILLES DE L'ABRI LECHAT A HAMOIR

J. ET P. LAUSBERG-MINY, L. PIRNAY ET M. OTTE

1. SITUATION, TOPOGRAPHIE

Il s'agit d'un petit abri (2,60 m sur 2,60 m et 1 m de hauteur, avant fouilles), ouvert au sud-ouest sur le versant droit d'un petit vallon fréquemment à sec qui rejoint l'Ourthe, à une centaine de mètres en aval, au "Rocher de la Vierge" (pl. 1)(altitude: 120 m).

2. FOUILLES, METHODES

L'abri a été dénommé par nous du nom des propriétaires en hommage aux autorisations et aux facilités qu'ils ont bien voulu nous fournir dans cette recherche, ce dont nous tenons à les remercier chaleureusement.

Le quadrillage du site a été orienté selon l'axe principal de l'abri et la ligne de base (XY) a été matérialisée à ses extrémités sur les falaises opposées. De la même façon, un niveau zéro provisoire a été tracé sur les 2 falaises (bases de triangles blancs).

La fouille a été menée par décapages de manière à mettre en évidence les éventuelles dispositions horizontales significatives. En outre, tous les objets ont été repérés dans les trois dimensions de façon à vérifier ces répartitions en plans et à contrôler les liaisons stratigraphiques.

Une première campagne de sondages avait été entreprise en octobre 1980 en compagnie d'A. Gob. Les fouilles proprement dites se sont ensuite déroulées par les signataires de ces lignes, durant l'été 1982; elles se poursuivent encore en 1983.

3. STRATIGRAPHIE

La coupe longitudinale (pl. 3) donne, de haut en bas, la stratigraphie suivante :

1. Terre humifère actuelle.
2. Gros blocs calcaires altérés avec une terre grise sableuse et de fins éboulis érodés (= couche A). Contient le mur appareillé et un matériel mobilier du Moyen Age et des Temps Modernes ainsi qu'une céramique grossière d'aspect néolithique.
3. Terre sableuse brun foncé avec de nombreux petits éboulis calcaires érodés (= couche B). Contient l'essentiel du matériel néolithique. Les fosses coniques partent de cette couche.
4. Terre sableuse, plus claire que B, avec blocs de calcaires érodés et de petits éboulis fins et réguliers (= couche C). Contient des ossements, silex et charbons de bois d'époque encore indéterminée.
5. Dépôt de galets et graviers mêlés à des éboulis calcaires érodés et à des limons brun clair (= couche D).
6. Limon jaune avec gros blocs calcaires érodés (= couche E). Contient de la micro-faune et des coquilles.

4. STRUCTURES

1. Dans la couche A, un petit mur transversal, fait de blocs calcaires et de briques liés par de l'argile, avait été installé à l'aplomb du rocher pour fermer la grotte.
2. Partant de la couche C, deux fosses coniques, aux parois rubéfiées, traversaient les dépôts sous-jacents et contenaient encore des rejets de combustion : os brûlés, charbons de bois, restes de terre cuite.

5. CERAMIQUE

La poterie, toujours façonnée à la main, comporte deux catégories principales de pâtes : la terre cuite foncée, de texture grossière, à forts dégraissants de quartz et une céramique plus fine et plus lustrée de couleur sombre : rouge ou brun foncé.

La première catégorie contient des fonds plats et des bords sinueux permettant la reconstitution d'une silhouette de gobelet, type "pot à beurre" du Néolithique final.

Dans la seconde catégorie, outre de très nombreux tessons, on retrouve des bords à lèvre déversée, des bords courbes, rectilignes droits ou inclinés et des bords sinueux.

Un bord à profil sinueux, en terre cuite rouge, porte 4 lignes d'incisions parallèles analogues à une impression à la ficelle.

Un bord à lèvre droite porte un décor en pincements alignés.

Une fusaïole et des rejets de préparation en terre cuite (boudins, masses pincées) ont également été retrouvés.

6. INDUSTRIE OSSEUSE

De menus fragments osseux portent des traces de travail intentionnel : 4 extrémités de poinçon, un os encoché et un fragment de côte appointée qui a pu servir comme dent de peigne à carder.

7. INDUSTRIE LITHIQUE

Elle est représentée par des produits de débitage : 2 nucléus, 19 lames courtes, 60 éclats et esquilles.

Un menu fragment d'outil poli, découvert dans un contexte perturbé, atteste cette technique au gisement. Une base de lame porte de longues retouches plates faites par pression.

L'outillage domestique comprend 5 lames à retouches obliques ou semi-abruptes, quatre grattoirs courts dont un sur lame, deux sur éclats et un circulaire, un perçoir et deux couteaux à dos naturel ou retouché.

Les armatures comportent quatre "tranchants transversaux", une pointe triangulaire à base concave et une pointe losangique à retouches couvrantes. Deux segments de lames, brisées dans une encoche, correspondent à des déchets de fabrication d'armatures.

Parmi les roches tenaces (grès quartzite), des galets portent des traces d'altération par le feu et ont sans doute servi à rayonner la chaleur dans un foyer domestique. D'autres galets de quartzite ont manifestement été débités pour en tirer de grossiers éclats.

8. DATATIONS PAR LE CARBONE 14

Ces analyses, réalisées par Etienne Gilot du laboratoire de Louvain-la-Neuve, ont fourni les résultats suivants :

| Réf. archéo. | Réf. C14 | Orig. stratig. | dates BP | dates corrigées en BC (Radiocarbon 24/2) |
|--------------|----------|-----------------|---------------|---|
| GL.82.T1 | Lv. 1332 | sommet couche B | 4750 \pm 60 | entre -3775 et -3360 |
| GL.82.F1 | Lv. 1333 | fosse 1 | 5330 \pm 90 | entre -4400 et -3890 |
| GL.82.F2 | Lv. 1334 | fosse 2 | 5350 \pm 60 | entre -4405 et -3895 |

Les deux datations réalisées sur le matériel provenant des fosses sont remarquablement synchrones. Elles correspondent à une phase ancienne du Néolithique moyen et sont comparables à celles obtenues pour le Michelsberg (P. Vermeersch, 1980; S.J. De Laet, 1982).

La date obtenue pour le sommet de la couche B semble indiquer la possibilité d'une seconde occupation, contemporaine du Néolithique récent (P. Vermeersch, 1983).

9. ECONOMIE ET ACTIVITES

L'étude des restes osseux animaux (J.M. Cordy, ci-après) indique l'importance de la chasse en milieu forestier (cerf, chevreuil, sanglier) et le faible appoint constitué par l'élevage du porc. Ceci constitue en apparence une anomalie par rapport à l'idée que l'on se fait des éleveurs du Néolithique moyen et récent en nos régions. Le milieu forestier de cette partie de l'Ardenne justifie sans doute le recours à cette alimentation d'origine mixte.

L'activité de la chasse est également attestée au travers de l'industrie lithique, par les différents types d'armatures.

Certains documents semblent être liés au travail de la laine (fusaïole, dent de peigne à carder) bien qu'aucune trace de mouton n'ait été retrouvée.

Par contre, aucun document ne peut être mis en rapport avec la pratique de l'agriculture.

Une panoplie d'outils démontre la poursuite d'activités domestiques : perçoir, grattoirs, couteaux et poinçons. Cet équipement a été réalisé sur place, comme l'indiquent les rejets de fabrication : débitage de lames, retouches et chutes de fabrication d'armatures.

Les deux fosses, régulièrement aménagées, aux parois intensément brûlées et contenant des rejets de charbons de bois, d'os carbonisés et de terre cuite, sont à mettre en relation avec des activités artisanales. Le fait qu'elles contiennent, entre autres, de nombreux petits tessons non remontés et des fragments de colombins incite à envisager leur utilisation comme fours de cuisson à céramique.

Tous ces éléments plaident en faveur d'une occupation aux fonctions variées et probablement de durée prolongée, justifiant la création de ces structures fixes.

10. ATTRIBUTIONS ET COMPARAISONS

L'industrie lithique semble, sur la base des comparaisons, indiquer un Néolithique récent: tranchants transversaux, pièces à retouches couvrantes, trace de polissage du silex.

Dans la céramique, une première catégorie d'objets semble correspondre aux gobelets du Néolithique récent : bords au profil sinueux à lèvre déversée, fonds plats. De la même façon, le bord décoré de stries parallèles est très comparable aux poteries à décor cordé de la séquence néerlandaise (phase: la dans J.Lanting et J. Van der Waals, 1972; J.N.Lanting et al., 1973).

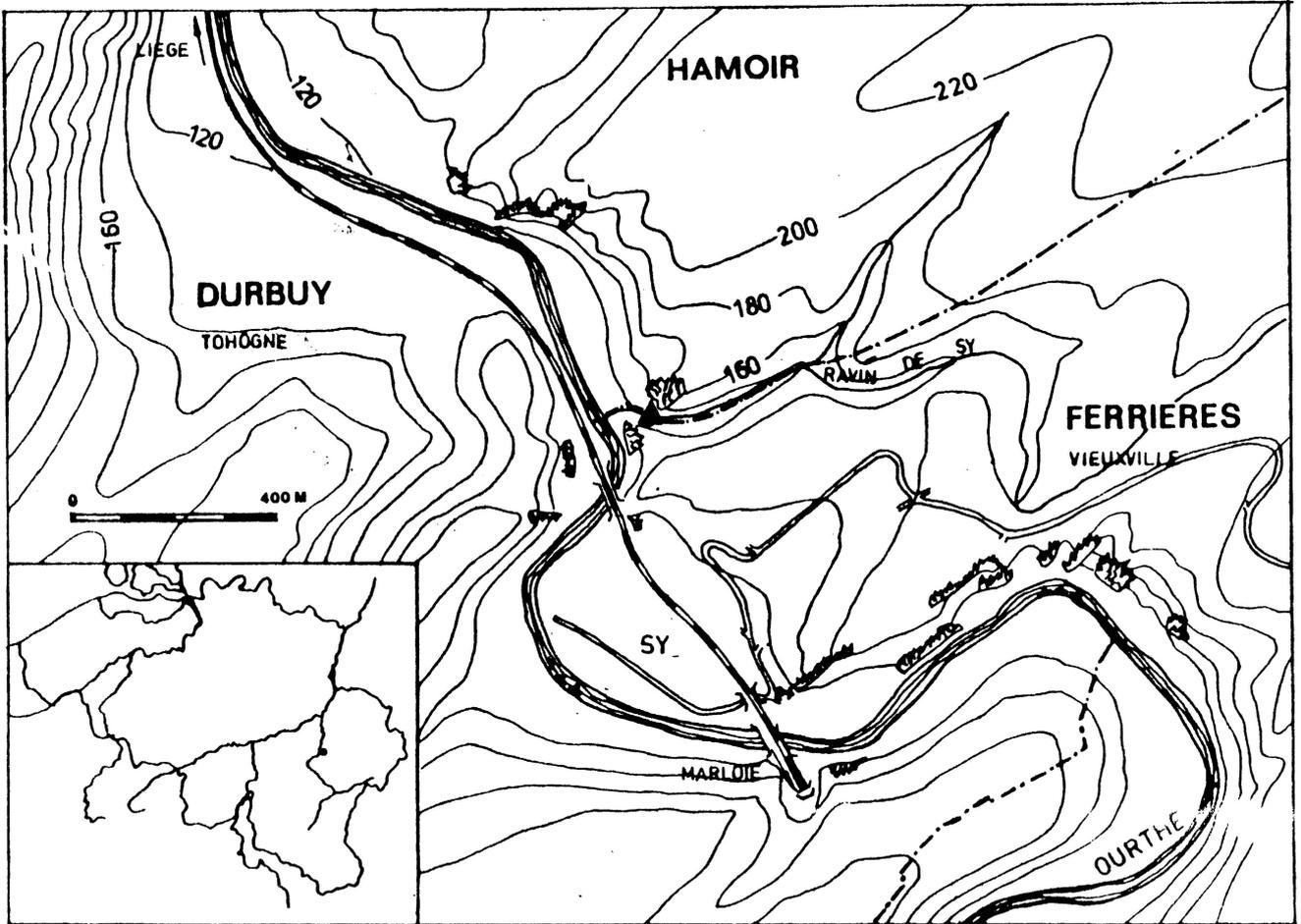
Par contre, le reste de la céramique, fait de tessons aux parois lisses, aux bords à lèvre courte et à forte courbure des panses, se rapproche davantage du Néolithique moyen.

La même opposition s'observe dans les résultats des datations au radio-carbone, de telle manière qu'il est possible d'envisager l'hypothèse de deux occupations néolithiques distinctes : la première, durant la phase ancienne du Néolithique moyen à laquelle appartiendraient l'essentiel du matériel céramique et les deux fosses de cuisson; la seconde, au sommet de la couche B, comporterait les tessons des gobelets, l'élément à décor cordé et la datation C14 plus récente y serait liée.

La poursuite de la fouille, autant que la projection, selon différents axes de coupe, de tous ces éléments, permettront peut-être de vérifier cette hypothèse.

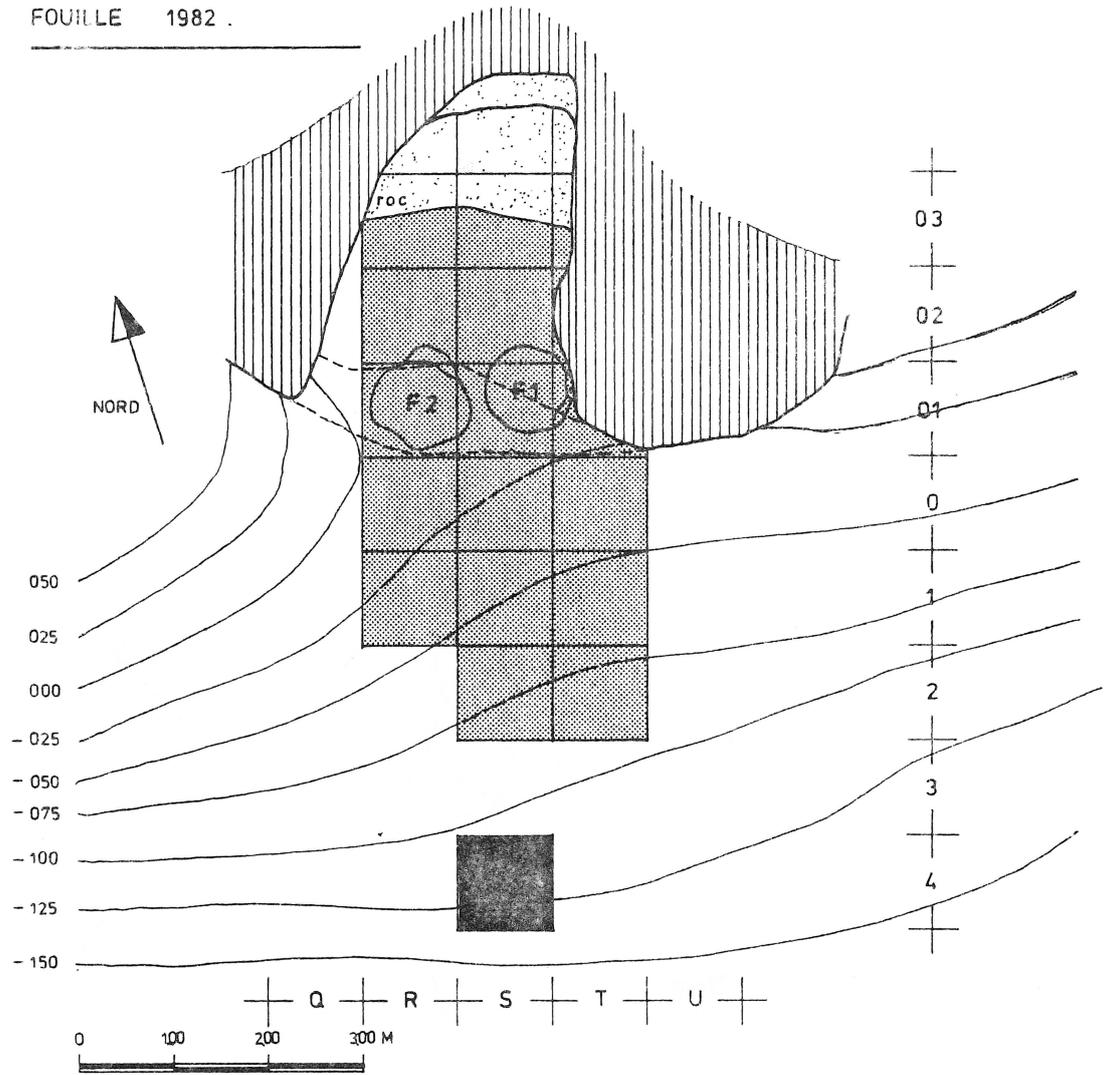
BIBLIOGRAPHIE

- DE LAET S.J. 1982. *La Belgique d'avant les Romains*, Wetteren, 793 p., 303 fig.
- LANTING J.N., MOOK, W.G. et WAALS J.D. van der, 1973. C14 chronology and the beaker problem. *Helinium* 13, pp.38-58.
- LANTING J.N. et WAALS J.D. van der, 1972. British beakers as seen from the continent. *Helinium* 12, pp.20-46.
- LAUSBERG J. et P., PIRNAY L. et OTTE M. 1983. Fouilles à la grotte Lechat à Hamoir. *Archaeologia Belgica* 253, Conspectus 1982, Bruxelles, pp.28-31.
- OTTE M., GOB A., LAUSBERG J. et P. et PIRNAY L. 1980. Grotte Lechat (Hamoir) (Liège), *Archéologie* 2, p.74.
- VERMEERSCH P. 1980. Problèmes du Néolithique moyen en Belgique. *Actes du Congrès de Comines*, t.II, pp.197-204.
- VERMEERSCH P. 1983. Matériel lithique et éléments de parure, dans BONE, E. e.a., Nouvelle contribution à l'anthropologie et à la préhistoire du Massif de Chauveau (Godinne-sur-Meuse, Belgique). *Bulletin de la Société Royale Belge d'Anthropologie et de Préhistoire* 94, pp.34-42.

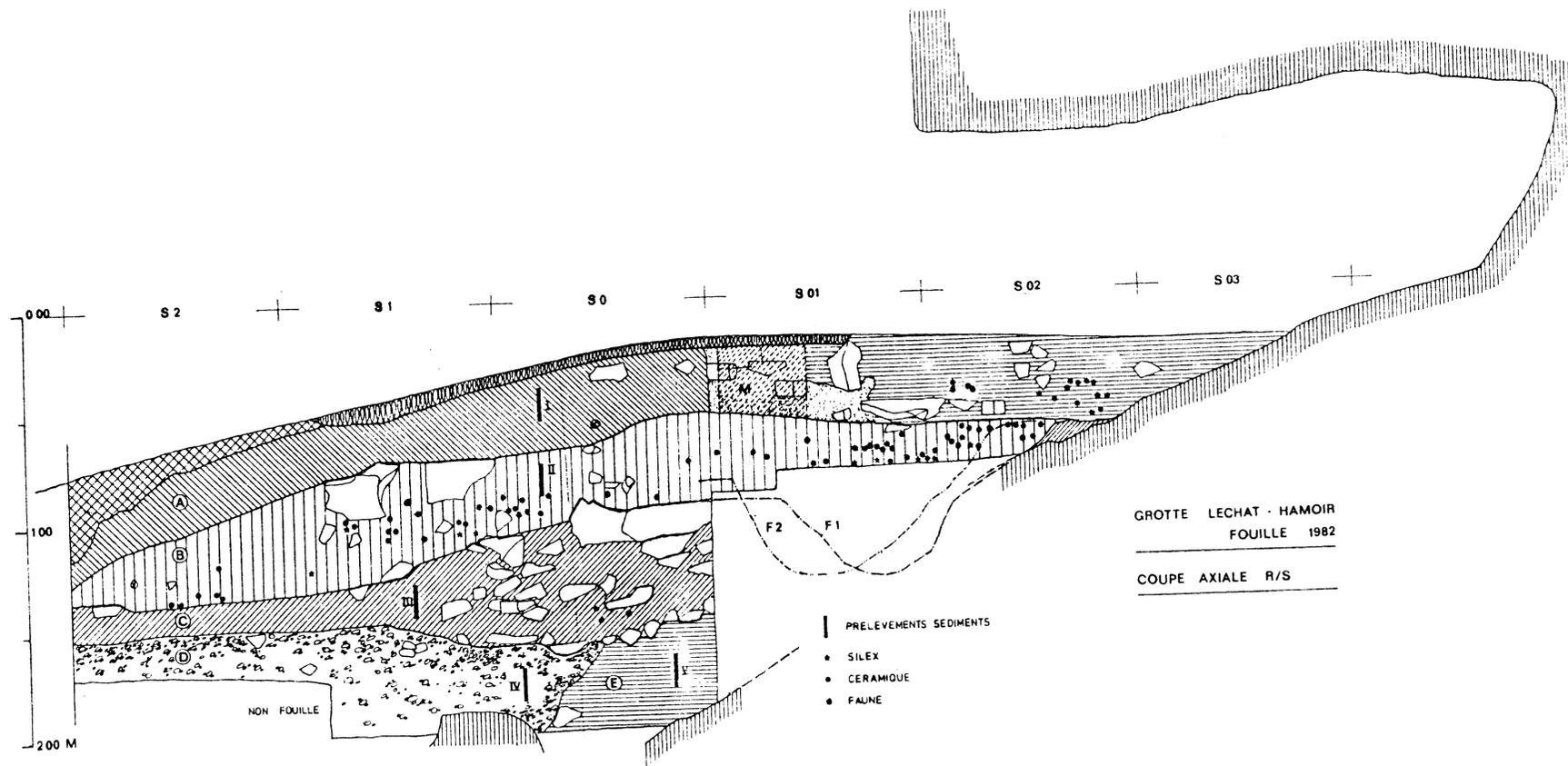


Pl. 1 : Situation de l'abri dans la topographie régionale de la vallée de l'Ourthe.

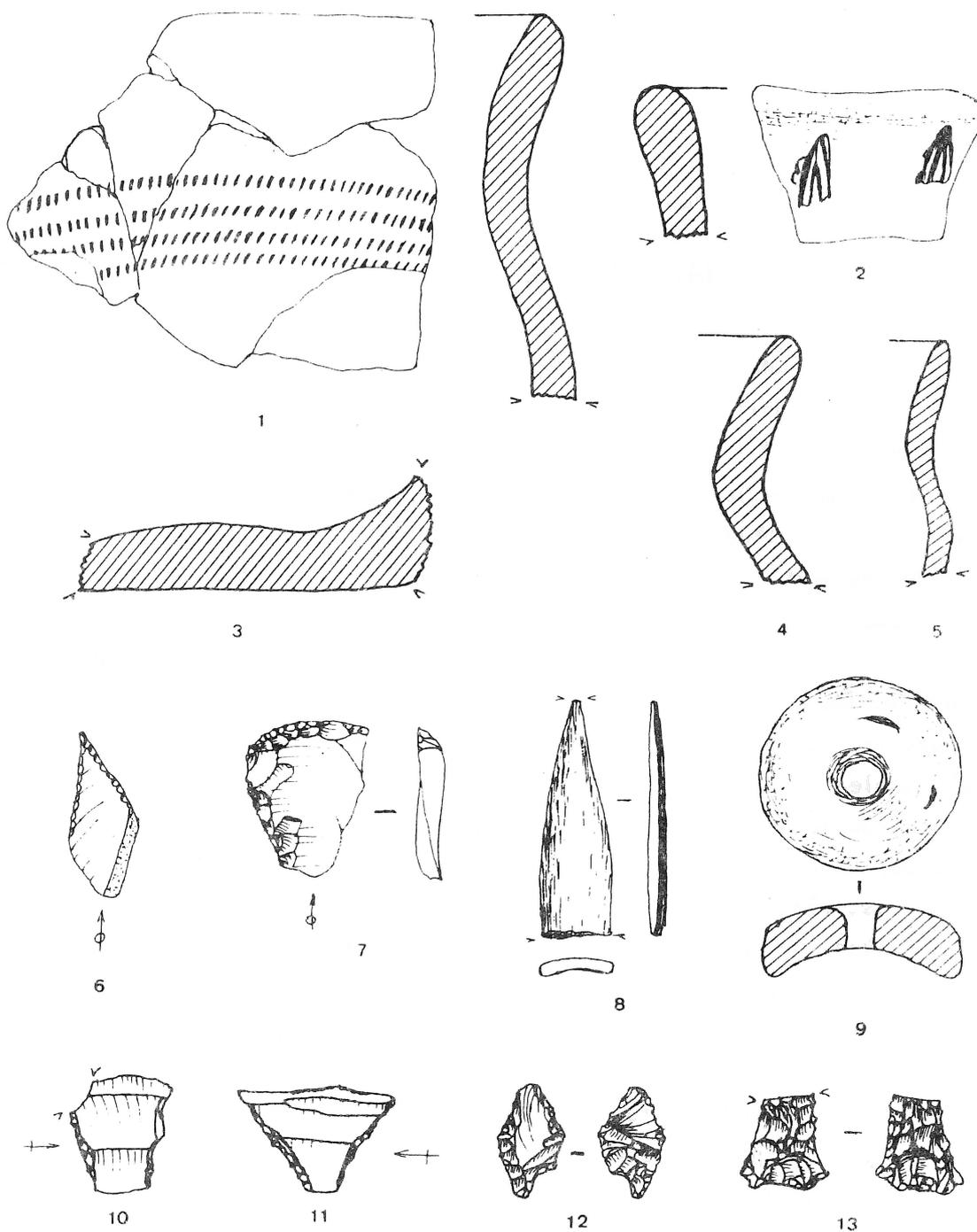
GROTTE LECHAT HAMOIR.
FOUILLE 1982 .



Pl. 2 : Plan de l'abri, implantation du quadrillage et surface fouillée fin 1982 (grisé).



Pl. 3 : Coupe principale au travers de la terrasse et de l'abri. Les lettres capitales renvoient à la description stratigraphique du texte. Le profil des deux fosses a été marqué par un trait interrompu.



Pl. 4 : Matériel mobilier des dépôts néolithiques. 1. bord de céramique à profil sinueux et décor de fines incisions alignées, pâte orange; 2. bord à lèvre déversée décoré de pincements alignés, pâte orange; 3. fond plat, pâte brun foncé; 4. bord à profil sinueux, pâte rouge lustrée; 5. bord à profil sinueux, pâte brune; 6. perceur; 7. grattoir; 8. fragment de dent de peigne à carder; 9. fusaïole en terre cuite; 10 et 11. tranchants transversaux; 12. armature losangique; 13. armature triangulaire à base concave. Echelle 1/1.